

Retranscription de l'atelier du 10 octobre 2007 « Terreaux et collectivités », animé par Anne Vignot et Jérémie Cholet.

M. Froidevaux : Besançon est la première ville verte de France dans la catégorie de plus de 100 000 habitants ; la ville gère de nombreux bois, plantations, gazons, terrains de sport et a choisi de traiter les importantes quantités de déchets afférentes en les compostant.

Concernant l'élagage : broyage sur place puis compostage, mais faible utilisation, car beaucoup de travail en hors-sol avec des terreaux spécialisés (sinon en amendement sur les espaces verts).

L'installation d'une chaufferie bois pourrait permettre l'utilisation des résidus d'élagage.

LM Rivière propose un élagage réduit (économies, diminution de la production de bois) et des pratiques adaptées aux plantes et non pas aux services techniques.

Daniel Gilbert : la demande de copeaux en Franche-Comté est supérieure à la production ; on risque donc de séparer les résidus d'élagage (en plus le prix augmente).

M. Froidevaux : l'élagage est optimisé (rotation triennale), impossible de faire moins.

Unité de production performante, environ 200 personnes aux espaces verts ; la demande d'externalisation se fait donc uniquement sur les moyens lourds.

Politique de fleurissement très forte.

La lutte biologique intégrée amène une autre vision des espaces verts, par exemple l'évolution depuis les gazons vers les prairies.

Réflexion sur les types d'arrosage...

La directrice des espaces verts a lancé des essais mais crainte de problèmes phytosanitaires

- recherches bibliographiques pas concluantes : beaucoup de traitement phytosanitaires
- utilisation de matériaux locaux
- diminution des pesticides
- problèmes au niveau des espaces verts chargés en hydrocarbures aromatiques polycycliques, métaux... comme pour les boues.

Les machines sont faites pour la tourbe.

La certification des composts verts coûte environ 5000 €.

Pas de problème si le compostage est bien fait (et non pas simplement vieilli).

Les soucis phytosanitaires sont inférieurs à ceux liés aux pathogènes.

Est évoqué le problème de décalage dans le temps (avec le changement de normes), mais aussi problème avec le manque de seuils de dangerosité (par exemple pour la radioactivité dans les tourbes baltes).

Sociétés d'HLM : pas de production comestible, donc moins de soucis pour utiliser les composts. Production de déchets verts.

Problème d'équipement : un changement de substrat implique un changement d'itinéraire technique.

Difficile de changer progressivement.

Problème récurrent dans le réseau mais pas de solution immédiate

Anne Vignot propose d'agir sur le Centre de Formation des jardiniers botanistes à Besançon car il y a une évolution d'horticulteur à animateur (axé sur l'écologie générale de la plante).

LMR : besoin de changement de point de vue ; passer de « Comment économiser de la tourbe ? » à « Quelle quantité de tourbe utiliser pour avoir une augmentation de la qualité ? ».

Jardin Botanique : pas de logique de production donc on peut passer sans souci au sans tourbe.

Besoin de décisions politiques pour infléchir les choix au niveau des collectivités.

F. Laggoun-Défarge : la modification de la formation ne marchera que si les politiques en ont connaissance.

Cerlatez : une enquête a été réalisée.

Une entreprise ayant fait le choix de passer au sans tourbe a mis 10 ans avant de trouver un substitut assurant rétention d'eau et d'azote, facilité d'utilisation, stabilité.